



L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE, LA CONNAÎTRE POUR MIEUX EN PARLER !

Une production réalisée à l'occasion de la création de la journée mondiale de sensibilisation à l'accessibilité numérique du 18 mai dans le cadre du réseau des référents handicap animé par l'  agefiph

activ box
SENSIBILISATION & HANDICAP

SOMMAIRE

- 3** L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE
 - 3** DÉFINITION
 - 4** ENJEUX
- 5** POURQUOI FAIRE DE L'ACCESSIBILITÉ : COMMENT CONVAINCRE LE COLLECTIF ?
 - 5** UNE NÉCESSITÉ
 - 6** UNE VALORISATION DE L'ENTREPRISE
 - 6** NOUS EN SOMMES LES ACTEURS
- 7** COMMENT METTRE EN PLACE UN PLAN D'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE DANS L'ENTREPRISE ?
- 9** RESSOURCES
 - 9** OUTILS À VOTRE DISPOSITION
 - 10** FORMATIONS ET RESSOURCES
 - 11** GUIDES ET RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE, LA CONNAÎTRE POUR MIEUX EN PARLER !

Nous tenons à remercier Katie DURAND, Fernando PINTO DA SILVA et Denis BOULAY de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France pour leur précieuse contribution et le temps accordé lors de l'élaboration de ces supports.

L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes **rend obligatoire à tout service de communication au public en ligne d'être accessible à tous.**

A - DÉFINITION

L'accessibilité numérique consiste à rendre les contenus et services numériques compréhensibles et utilisables par tous, quelles que soient les limitations physiques, technologiques ou environnementales.

L'accessibilité numérique nous concerne tous et nous pouvons tous en devenir les acteurs.



600 millions

C'est le nombre de personnes en situation de handicap dans le monde et pour qui l'accessibilité numérique est un sujet essentiel.



En France, on compte environ

12 millions de personnes

en situation de handicap, dont **9,6 millions** directement concernées par l'accessibilité numérique (source : OCIRP).

Si on considère que 97% des sites internet ne sont pas toujours adaptés, ce manque d'accessibilité numérique reste donc, encore aujourd'hui, un problème important.

L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

B - ENJEUX

1 - L'ACCESSIBILITÉ : UN DROIT FONDAMENTAL ET UNE OBLIGATION LÉGALE

L'accessibilité au numérique est devenue un droit fondamental prévu par les textes législatifs français, européens et mondiaux. À ce titre, le droit d'accès au numérique pour tous s'impose à l'ensemble des acteurs.

2 - L'ACCESSIBILITÉ AU NUMÉRIQUE : UN PRINCIPE FONDATEUR DU WEB

L'accessibilité numérique n'est pas un sujet nouveau.

Le projet WAI (Web Accessibility Initiative) en faisait déjà son objectif et ce, dès les débuts d'internet en 1996.

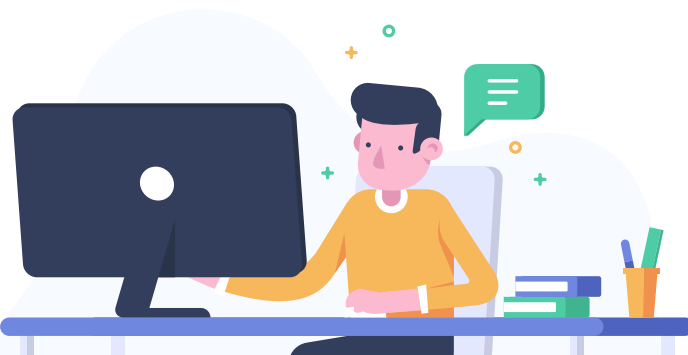
Pour garantir l'accessibilité, il préconisait 4 critères fondamentaux :

- Le site web doit être perceptible par l'un des 5 sens.
- Le site web doit être utilisable et accessible à tous.
- Son contenu doit être adapté à tout utilisateur.
- Le site web doit s'adapter à l'évolution des technologies et des personnes.

3 - L'ACCESSIBILITÉ : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ POUR LES CITOYENS

La notion d'accessibilité numérique s'adresse d'abord aux personnes en situation de handicap, soit environ 15% de la population mondiale. (Source OMS)

Toutefois, si l'on considère le vieillissement de la population et/ou l'évolution des différents handicaps et pathologies, nous sommes tous (ou le serons un jour) concernés par l'accessibilité numérique.



POURQUOI FAIRE DE L'ACCESSIBILITÉ : COMMENT CONVAINCRE LE COLLECTIF ?

A - L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE : UNE NÉCESSITÉ

L'accessibilité numérique est une démarche qui, une fois appliquée sur un contenu numérique, en permet l'accès à toute personne, quel que soit son moyen d'y accéder.

Concevoir des supports et des services numériques accessibles permet à des publics toujours plus nombreux de continuer à vivre et travailler dans une société régie par Internet et le Numérique en général.

Il appartient donc à chacun de se sentir concerné par la nécessité de faire évoluer l'accès au numérique.



POURQUOI FAIRE DE L'ACCESSIBILITÉ : COMMENT CONVAINCRE LE COLLECTIF ?

B - L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE : UNE VALORISATION DE L'ENTREPRISE

En s'engageant dans une politique d'accessibilité au numérique, une entreprise se démarque et valorise son image :

- En interne (collaborateurs).
- En externe (clients, prestataires, tous sensibles à ce sujet d'accessibilité au numérique).

C - L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE : NOUS EN SOMMES LES ACTEURS

Nous sommes tous acteurs de l'accessibilité numérique, au travers de ce que nous produisons chaque jour (document Word, Excel,PDF, e-mail, powerpoint, vidéo...).

Il suffit de connaître les bonnes pratiques et apprendre à les mettre en place pour que le message que l'on souhaite faire passer soit accessible à tous.



COMMENT METTRE EN PLACE UN PLAN D'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE DANS L'ENTREPRISE ?

À l'instar de la mise en place d'une politique handicap en entreprise, l'accessibilité numérique doit faire l'objet d'un plan d'actions.

PREMIÈRE ÉTAPE

La formation des équipes, chefs de projet, webdesigner, développeurs (front et back), rédacteurs... sur ce qui a été mis en place et/ou amélioré afin d'optimiser l'utilisation des nouveaux produits et services.

La mise en place d'un "Schéma pluriannuel de mise en accessibilité" est un outil intéressant pour structurer le déploiement de l'accessibilité numérique dans le temps au sein de votre organisme.

<https://accessibilite.numerique.gouv.fr/obligations/schema-pluriannuel>

Dans un même temps, il sera nécessaire de réaliser **un état des lieux des supports et sites concernés par l'accessibilité numérique de l'entreprise :**

- Documents internes destinés à circuler entre collaborateurs,
- Intranet,
- Outils et supports de communication externes (contenus diffusés sur les réseaux sociaux, rapports, plaquettes, présentations, ...
- Sites internet...

À l'aide de différents outils et formations, vous pourrez progressivement déterminer les axes d'amélioration en termes d'accessibilité de vos différents supports.

Pour vous aider dans cette première étape, vous pouvez vous référer aux obligations légales applicables à votre type de structure et sa taille.

COMMENT METTRE EN PLACE UN PLAN D'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE DANS L'ENTREPRISE ?

Le saviez-vous ?

De nombreuses entreprises sont spécialisées dans le conseil et la formation à l'accessibilité numérique. Elles vous proposent d'auditer vos outils numériques pour les rendre accessibles. Vous pouvez également faire appel dès la conception de votre outil à une société pour vous accompagner dans la création d'un site web accessible.

DEUXIÈME ÉTAPE

Réaliser des contrôles d'accessibilité de vos sites avant la mise en ligne.

Il s'agit de vous assurer de la qualité et de la fiabilité de ce qui a été réalisé.

Vous pouvez solliciter l'aide d'experts de l'accessibilité (prestataires, associations) ou d'utilisateurs.

TROISIÈME ÉTAPE

Mettre à jour l'ensemble de vos supports pour éliminer toute barrière d'accès identifiée lors des contrôles.

QUATRIÈME ÉTAPE

Communication interne et externe afin d'identifier pour les usagers finaux quelles mesures ont été prises pour assurer l'accessibilité des divers supports et services et quelles barrières persistent).

Ça y est, vous êtes prêts à rendre plus accessibles vos informations

numériques en entreprise ! Voici quelques conseils et outils pour vous aider dans cette démarche.

A - OUTILS À VOTRE DISPOSITION

- **Do et don't de l'accessibilité numérique** : à imprimer dans vos bureaux !
<http://romy.tetue.net/affiches-do-dont-accessibilite>
- **ABC de l'accessibilité numérique de la Fédération des Aveugles de France** :
<https://aveuglesdefrance.org/app/uploads/2021/11/ABC-v2-final-nov2021.pdf>
- **Contrast Finder** : pour évaluer le contraste de couleurs, un document idéal pour votre service de communication !
<https://app.contrast-finder.org/?lang=fr>
- **Pour tester et valider l'accessibilité d'une page web** : Wave et aXe.
<https://wave.webaim.org/extension>
<https://www.deque.com/axe>



B - FORMATIONS ET RESSOURCES

- **Approfondissez vos compétences** en suivant le FUN MOOC Inria "Accessibilité Numérique" disponible sur la plateforme France Université Numérique (FUN).
<https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/accessibilite-numerique/>
- **Site de ressources participatives** sur l'accessibilité numérique en complément du FUN MOOC Inria "Accessibilité Numérique".
<https://complement-moocaccess.inria.fr/>
- **Formation en ligne gratuite** proposée par le CNED. Elle vous permettra d'inclure dans vos démarches et vos projets, les aspects liés à l'accessibilité numérique.
https://fr.wikiversity.org/wiki/Mise_en_%C5%93uvre_de_l_accessibilite_numerique
- **Formez-vous aux bonnes pratiques** liées à l'accessibilité numérique en suivant le cours : eCampus Accessibilité Numérique : Initiation et approfondissement.
<https://ecampus.paris-saclay.fr/enrol/index.php?id=3732>



C - GUIDES ET RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- **Le référentiel général de mise en accessibilité (RGAA)** décrit de façon complète les normes d'accessibilité. Très bien construit, il peut être utilisé comme un guide.

<https://references.modernisation.gouv.fr/rgaa-accessibilite/>

- **Les notices AcceDeWeb** fournissent des documents pratiques et opérationnels pour la prise en compte de l'accessibilité numérique. Elles vous proposent les ressources nécessaires pour concevoir, rédiger et créer des documents PDF accessibles à tous.

<https://www.accede-web.com/notices/>

- **Guide "Comment décrire les images ?"** proposé par BrailleNet, fournit des indications précises sur tous types d'images (diagrammes, graphiques, chimie, maths, équations...). Une mine d'informations pour rendre les documents accessibles, à consulter régulièrement.

https://www.universite-paris-saclay.fr/sites/default/files/2023-02/DIAGRAM_Image-Description-Guidelines_FR.pdf





Retrouvez plus d'informations sur le site
www.agefiph.fr



Retrouvez des témoignages dans le centre de ressources du site agefiph.fr